

Apremont, le 19 août 2025

Bien Chers Parents,

Nous espérons que vos vacances et celles de vos enfants se sont bien passées et que vous avez passé un bel été.

La rentrée scolaire est fixée au **Lundi 1^{er} septembre 2025**. Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux parents et aux enfants qui vont fréquenter pour la première fois l'Ecole d'Apremont.

En classe : les enfants seront accueillis à partir de 8 h 20 et 13 h 20, par :

- Céline BIENFAIT et une remplaçante (le Vendredi), Béatrice (Atsem) pour les maternelles,
- Anne MARQUET et Pierre-Antoine PETIOT (le Mardi) pour la classe CP-CE1-CE2,
- Marine QUENARD et Pierre-Antoine PETIOT (le Lundi) pour la classe CM1-CM2,

En Périscolaire : (garderie et restaurant scolaire) les enfants seront accueillis par Céline, Graziella, Myriam et Béatrice.

Pendant les temps périscolaires, votre enfant est sous l'autorité et la responsabilité de Monsieur le Maire.

Pour cette rentrée 2025/2026, le conseil municipal a élaboré un règlement intérieur qui vous a été communiqué via l'application Cantine de France (il vous suffit de le valider sur le site sans l'imprimer). Nous vous invitons activement à en prendre connaissance. A l'intérieur de celui-ci vous trouverez toutes les informations nécessaires au bon fonctionnement des services périscolaires ainsi que les tarifs de ceux-ci.

Nous attirons votre attention sur la possibilité qu'il vous est faite cette année **d'opter pour le Prélèvement automatique pour cela il vous suffit de compléter le Mandat de Prélèvement SEPA, sur Cantine de France.**

QUELQUES RAPPELS :

Inscriptions aux services périscolaires :

Le système d'inscriptions s'effectue en ligne suivant le lien :

<http://inscription.cantine-de-france.fr>

Code Mairie : 30232

Nous convions toutes les familles à s'inscrire sur ce portail (même si vous n'avez pas besoin des services périscolaires) car la mairie utilise cet outil pour communiquer avec vous.

CANTINE :

Nous vous rappelons que vous avez jusqu'au Mercredi Minuit pour inscrire votre enfant à ce service pour la semaine suivante. Ainsi pour la semaine de la rentrée, lundi 1er au vendredi 5 septembre, **la date limite d'inscription est le Mercredi 27 Août 2025 à Minuit.**

Aucune inscription à la cantine ne peut s'effectuer après le mercredi minuit pour la semaine suivante.

MODIFICATION CANTINE : il n'est plus possible de rajouter ou de supprimer l'inscription à la cantine d'une semaine sur l'autre (décision de notre prestataire dont nous sommes tributaires).

Quand votre enfant participe pour la journée, avec sa classe à une sortie, pensez à désactiver le jour concerné sur le portail Cantine de France. Soyez rigoureux dans les inscriptions de votre enfant aux services périscolaires, afin d'éviter une facturation supplémentaire et le gaspillage (il n'est plus possible de récupérer le repas de votre enfant pour des questions sanitaires).

GARDERIE PERISCOLAIRE :

La date limite d'inscription est la même que pour la cantine, le Mercredi avant Minuit.

- **AJOUT GARDERIE** : pour le Midi et Le Soir il est impératif d'envoyer un message sur le portail de Cantine de France ou sur l'adresse Mail de la mairie : accueil@mairie-apremont.com, **avant 10 heures dernier délai** afin que le personnel communal ne laisse pas partir votre enfant seul alors que personne ne l'attend,
- **ANNULATION GARDERIE** : peut se faire soit en envoyant un message sur Cantine de France ou un mail à la mairie (accueil@mairie-apremont.com) le plus tôt possible, le maximum sera fait pour prendre en compte votre modification.

Merci de bien respecter les horaires de l'école et la garderie périscolaire.

Les parkings aux heures de rentrée et de sortie sont souvent saturés, Merci d'être Vigilant pour la sécurité de vos enfants. Vous avez également des places le long de la Route Départementale.

Malgré la mise en place d'un passeport de bonne conduite (à partir du CP) et d'aménagement dans l'organisation des services périscolaires, nous avons eu à déplorer le mauvais comportement de beaucoup d'enfants pendant l'année scolaire écoulée.

Un manque évident de politesse et de respect envers le personnel (des chamailleries incessantes, de vilains gestes et paroles méchantes), les employées communales qui ne ménagent pas leur peine pour s'occuper de vos enfants dans de bonnes conditions ont terminé l'année bien fatiguées et surtout bien déçues par ces attitudes regrettables.

C'est à vous parents de rappeler les règles de politesse et de bonne conduite à vos enfants. Pour le bien être et le bien vivre de tous nous comptons sur vous et vous remercions par avance.

COORDONNEES TELEPHONIQUES POUR JOINDRE LES SERVICES EN CAS D'URGENCE

Cantine Garderie : 07 48 92 43 86

Ecole Maternelle : 07 48 92 70 02

Ecole Primaire : 06 83 30 62 32

Mairie : 04 79 28 33 09

Comptant sur votre compréhension et votre participation, nous vous remercions et vous prions d'agréer, nos respectueuses salutations.

Le Maire

Marc DUPRAZ

Le Maire Adjoint En charge des Affaires
Scolaires

Jacqueline CHARRIERE



A large, stylized handwritten signature in blue ink, corresponding to the name Jacqueline Charrière mentioned in the text.